



REGLEMENT KV DU HAUT-BEARN

Organisation

L'association Oloron Ô Bearn Sport Nature organise le challenge "KV du Haut-Bearn". Cette épreuve se déroule sur deux manches distinctes par leur parcours et leur date.

La première manche se déroulera le Dimanche 18 Octobre 2020 à Sarrance (vallée d'Aspe) départ 10h00

La seconde manche se déroulera le Samedi 24 Octobre 2020 à Aste-Beon (vallée d'Ossau) départ 15h00

Accueil / Prestations / Tarif

Tarif d'inscription : 10€ sur chacune des épreuves quelle que soit la catégorie.

Date limite : jusqu'à 20h30 la veille de chaque épreuve sur pyrénées-chrono.fr

Inscription majorée de 5€ le jour même de l'épreuve (jusqu'à ¼ d'heure avant le départ)

Il n'y aura pas de ravitaillement sur le parcours. Les concurrents doivent donc prendre leur disposition à ce titre que ce soit en liquides ou solides

L'organisation servira une collation salée à la fin de chacune des épreuves. Pas de cadeaux souvenirs, pas de gadgets inutiles, pas de lots importants. Juste de la bonne humeur et une belle séance de sport suivie d'un moment convivial en fin d'épreuve

Parcours

Ces épreuves chronométrées se déroulent exclusivement en montée sur des sentiers de montagne accusant parfois des pentes très raides. Le chronomètre est stoppé au sommet du parcours, la descente s'effectuant sous la responsabilité exclusive des participants. Ces épreuves s'adressent donc par leur profil à des concurrents bien préparés et entraînés pour tenir un rythme minimum de 400m de dénivelé positif à l'heure.

Les parcours sont entièrement balisés. La montée et la descente s'effectuent sur le même itinéraire. Toutefois, la descente s'effectue sous l'entière responsabilité des participants.

Les départs s'effectueront en contre la montre toutes les 20 secondes

Parcours de Sarrance (montagne dite du Trône du Roi) : départ au centre du village à 10h00 pour 900m+/ 3,6km.

Parcours d'Aste-Beon (le Tousseau par la crête de Guttères) : départ au centre du village à 15h00 pour 1000m/3,6km

Participants

Les courses sont ouvertes aux participants présentant une licence sportive en cours de validité mentionnant leur aptitude « à la course à pied en compétition » ou à « l'athlétisme en compétition ». (UFOLEP, UNSS, FFTRI, FFME, FFA)

A défaut , un certificat médical de moins de 1 an présentant ces mentions : aptitude « à la course à pied en compétition » ou à « l'athlétisme en compétition ».

Les courses sont ouvertes dès la catégorie CADETS (soit donc à partir des jeunes nés 2003 et 2004)

Retraits dossards

Sarrance : bar restaurant « Le Pas Sage » au village à partir de 08h30

Aste-Beon : mairie juste à côté du départ

Les concurrents devront épingleur leur dossard sur la poitrine. **L'organisation ne fournit pas d'épingles**

Classement /Catégories :

Une remise des prix symbolique aura lieu sur chacune des épreuves pour les catégories suivantes : podium scratch, scratch féminines, juniors (F & G 2001,2002), cadets (F & G 2003,2004) sur 500m+ uniquement

Le classement général sera effectué dès la fin de la seconde épreuve à Aste par addition des chrono de chacune des deux manches.

Les podiums "Challenge" seront décernés à la fin de la seconde manche et récompenseront le scratch homme et femmes

Sécurité

La sécurité des épreuves est assurée par une équipe de secouristes.

Sur les parcours, les concurrents devront se plier aux injonctions des bénévoles si pour une raison ou une autre, la sécurité impose une modification ou obligation de progression non prévue initialement.

Cela peut être le cas par exemple si de mauvaises conditions météo rendent certaines parties raides trop glissantes ou exposées au danger.

L'organisation pourra imposer le port d'une deuxième couche haut de corps étanche (goretex) si elle juge que les conditions météo l'exigent

Matériel

Les bâtons sont autorisés sur les épreuves sauf indications contraires données le jour même pour des raisons de sécurité ou d'organisation (notamment le recours à un départ en masse plutôt qu'en contre la montre)

L'organisation ne gère pas de vêtements de pluie ou d'après course. L'organisation pourra imposer le port

Désistements

Aucun remboursement ne sera effectué pour quelles que raisons que ce soit. Les participants seront définitivement débités du montant de l'inscription lors qu'ils effectueront leur transaction sur Pyrénées chrono.

Accompagnants sur le parcours

Toute forme d'aide ou de soutien est formellement prohibé sur les épreuves (pas de port de bâtons par une tierce personne, pas de ravitaillement extérieur donné aux coureurs)

Droit image

Par le seul fait de s'inscrire les concurrents déclarent céder leur droit à l'image au club Oloron Ô Bearn Sport Nature pour l'utilisation promotionnelle de son image notamment sur les réseaux sociaux et sites internet ainsi que la reproduction sur quel que support que ce soit (papier, ou numérique) actuel ou futur et ce , pour la durée de vie des documents réalisés.